

# REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER NATIONALE FEMININE 2 (NF2)

## ARTICLE 1 - SYSTEME DE L'EPREUVE

### PHASE 1

Les 48 équipes sont réparties en 4 poules (A, B, C et D) de 12 équipes comptant chacune 3 équipes Espoirs LFB/LF2 et 9 équipes Fédérales (le terme « équipe Fédérale » s'applique aux 36 équipes n'étant pas Espoirs LFB/LF2).

Les équipes disputent un championnat (phase 1) en rencontres aller et retour à l'issue duquel un classement est établi.

### PHASE 2 DES EQUIPES FEDERALES

Les équipes Fédérales classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> (ou éventuellement 3<sup>ème</sup> et/ou 4<sup>ème</sup> et/ou 5<sup>ème</sup> selon le classement des équipes Espoirs LFB/LF2) de chaque poule sont regroupées dans deux poules distinctes, E et F, selon les critères suivants :

- Les deux équipes qualifiées d'une poule de la phase 1 sont rassemblées dans la même poule de la phase 2 afin de conserver les résultats directs acquis lors de la phase 1 ;
- Chaque poule de la phase 2 est ensuite déterminée géographiquement et selon le choix de la Commission Fédérale **5x5**.

Les équipes Fédérales classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> des poules E et F à l'issue de la phase 2 disputent une Finale à Quatre (phase 3).

La phase 2 se dispute en rencontres aller et retour.

Toutes les autres équipes Fédérales de NF2 ne disputent pas de phase 2.

### FINALE A QUATRE DES EQUIPES FEDERALES

Les équipes Fédérales classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> des poules E et F à l'issue de la phase 2 disputent une Finale à Quatre (phase 3).

Les rencontres se déroulent sur un week-end, sur un terrain choisi par le Bureau Fédéral sur proposition de la Commission Fédérale **5x5**. Elles sont déterminées selon le principe suivant :

- 1/2 finale (1 match sec) :
  - Rencontre 1 (R1) : 1E contre 2F ;
  - Rencontre 2 (R2) : 1F contre 2E.
- Finales (1 match sec) :
  - Rencontre 3 (R3) : Vaincu R1 c/ Vaincu R2 ;
  - Rencontre 4 (R4) : Vainqueur R1 c/ Vainqueur R2.
- Le premier jour se déroulent les demi-finales dont l'ordre est fixé par la Commission Fédérale **5x5** selon les horaires suivants :
 

○ ½ finale n°1 :	Le samedi à 17 h 15
○ ½ finale n°2 :	Le samedi à 20 h 00

- Le deuxième jour se déroulent les finales des perdants et vainqueurs des ½ Finales.
  - Rencontre pour la 3<sup>ème</sup> place : Le dimanche à 13 h 15
  - Finale : Le dimanche à 15 h 30

La rencontre pour la 3<sup>ème</sup> place est obligatoire.

#### TITRE DE CHAMPION DE FRANCE DES EQUIPES FEDERALES

Le titre de Champion de France est attribué à l'équipe vainqueur de la Finale à Quatre des équipes Fédérales.

#### ACCESSION EN NF1 DES EQUIPES FEDERALES

Les équipes Fédérales ayant disputé la Finale à Quatre (phase 3) accèdent à la NF1 pour la saison suivante.

L'accession des équipes est effective sous réserve qu'elles satisfassent aux conditions de championnat NF1 et à la condition que la FFBB émette un avis favorable au regard de la situation financière.

#### RELÉGATION EN NF3

Les équipes Fédérales classées aux deux dernières places dans chacune des poules à l'issue de la phase 1 sont reléguées en NF3 pour la saison suivante.

Si des équipes Espoirs LFB ou de l'équipe Espoir LF2 se trouvent en situation de relégation en NF3 pour la saison suivante, l'équipe classée en position de premier non relégable de sa poule à l'issue de la phase 1 sera reléguée, en lieu et place de cette (ces) équipe(s), en NF3 pour la saison suivante.

The logo of the FFBB (Fédération Française de Billard) is displayed in a large, light blue, semi-transparent font. It consists of the letters 'FFBB' in a bold, sans-serif typeface. The logo is centered on the page and partially overlaps with the 'RELÉGATION EN NF3' section header.

<p><b>ARTICLE 2 - EQUIPES</b> (JUILLET 2021)</p>	<p>a) Les <b>éventuelles</b> équipes descendantes des divisions supérieures ;                  b) Les équipes maintenues en division NF2 de la saison précédente-;                  c) <b>Les équipes Espoirs LFB/LF2 déterminées selon les Règlements ;</b>                  d) <b>Les éventuelles équipes issues de la division NF3 de la saison précédente, selon les modalités du cahier des charges des places réservées validé par le Bureau Fédéral.</b></p> <p>Au total : 48 équipes</p>																																																																															
<p><b>ARTICLE 3 - REGLES DE PARTICIPATION</b> (Mars 2018 – Mai 2019 – Février 2020 – Juillet 2021)</p>	<table border="1" data-bbox="408 450 1452 947"> <tr> <td rowspan="2">Nombre de joueuses autorisées</td> <td>Domicile</td> <td colspan="2">7 minimum / 10 maximum</td> </tr> <tr> <td>Extérieur</td> <td colspan="2">7 minimum / 10 maximum</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">Types de licences autorisées (nb maximum)</td> <td>1C, OCT ou 0CAST/1CAST (hors CTC)</td> <td colspan="2">3</td> </tr> <tr> <td>ASP</td> <td colspan="2">0</td> </tr> <tr> <td>0C</td> <td colspan="2">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>2C ou 2CAST (hors CTC)</td> <td colspan="2">0</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)</td> <td>Blanc</td> <td colspan="2">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Vert</td> <td colspan="2">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Jaune (JN)*</td> <td>2</td> <td rowspan="2">OU</td> </tr> <tr> <td>Orange (ON)*</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;"><i>*les licences JH et OH sont interdites au sein de cette division</i></td> </tr> </table> <p><b>Règles de participation équipe Sénior 2 en championnat de France des association ou sociétés sportives de LF2 ayant un centre d'entraînement labellisé (ou en cours de labellisation)</b></p> <table border="1" data-bbox="408 1133 1452 1653"> <tr> <td rowspan="2">Nombre de joueuses autorisées</td> <td>Domicile</td> <td colspan="2">8 minimum/10 maximum Dont 2 joueuses de plus de 20 ans maximum</td> </tr> <tr> <td>Extérieur</td> <td colspan="2">8 minimum/10 maximum Dont 2 joueuses de plus de 20 ans maximum</td> </tr> <tr> <td rowspan="5">Types de licences autorisées (nb maximum)</td> <td>1C ou OCT</td> <td colspan="2">4</td> </tr> <tr> <td>2C</td> <td colspan="2">0</td> </tr> <tr> <td>0CAST (Hors CTC)</td> <td colspan="2">0</td> </tr> <tr> <td>0C</td> <td colspan="2">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>ASP</td> <td colspan="2">0</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)</td> <td>Blanc</td> <td colspan="2">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Vert</td> <td colspan="2">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Jaune (JN)*</td> <td colspan="2">1</td> </tr> <tr> <td>Orange (ON)*</td> <td colspan="2">0</td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;"><i>*les licences JH et OH sont interdites au sein de cette division</i></td> </tr> </table> <p>Les joueurs évoluant au sein de cette division doivent justifier du statut CF-PN et avoir transmis la Charte d'Engagements conformément aux dispositions des articles 432.3 des Règlements Généraux de la FFBB et 2.3.1 des Règlements Sportifs Généraux. »</p>				Nombre de joueuses autorisées	Domicile	7 minimum / 10 maximum		Extérieur	7 minimum / 10 maximum		Types de licences autorisées (nb maximum)	1C, OCT ou 0CAST/1CAST (hors CTC)	3		ASP	0		0C	Sans limite		2C ou 2CAST (hors CTC)	0		Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite		Vert	Sans limite		Jaune (JN)*	2	OU	Orange (ON)*	0	<i>*les licences JH et OH sont interdites au sein de cette division</i>				Nombre de joueuses autorisées	Domicile	8 minimum/10 maximum Dont 2 joueuses de plus de 20 ans maximum		Extérieur	8 minimum/10 maximum Dont 2 joueuses de plus de 20 ans maximum		Types de licences autorisées (nb maximum)	1C ou OCT	4		2C	0		0CAST (Hors CTC)	0		0C	Sans limite		ASP	0		Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite		Vert	Sans limite		Jaune (JN)*	1		Orange (ON)*	0		<i>*les licences JH et OH sont interdites au sein de cette division</i>			
Nombre de joueuses autorisées	Domicile	7 minimum / 10 maximum																																																																														
	Extérieur	7 minimum / 10 maximum																																																																														
Types de licences autorisées (nb maximum)	1C, OCT ou 0CAST/1CAST (hors CTC)	3																																																																														
	ASP	0																																																																														
	0C	Sans limite																																																																														
	2C ou 2CAST (hors CTC)	0																																																																														
Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite																																																																														
	Vert	Sans limite																																																																														
	Jaune (JN)*	2	OU																																																																													
	Orange (ON)*	0																																																																														
<i>*les licences JH et OH sont interdites au sein de cette division</i>																																																																																
Nombre de joueuses autorisées	Domicile	8 minimum/10 maximum Dont 2 joueuses de plus de 20 ans maximum																																																																														
	Extérieur	8 minimum/10 maximum Dont 2 joueuses de plus de 20 ans maximum																																																																														
Types de licences autorisées (nb maximum)	1C ou OCT	4																																																																														
	2C	0																																																																														
	0CAST (Hors CTC)	0																																																																														
	0C	Sans limite																																																																														
	ASP	0																																																																														
Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite																																																																														
	Vert	Sans limite																																																																														
	Jaune (JN)*	1																																																																														
	Orange (ON)*	0																																																																														
<i>*les licences JH et OH sont interdites au sein de cette division</i>																																																																																
<p><b>ARTICLE 4 - HORAIRE OFFICIEL DES RENCONTRES</b></p>	<p>Samedi à 20h00</p> <p>A défaut de demande des clubs LFB et LF2 lors des réunions d'harmonisation, les rencontres de leurs équipes espoirs et réserves des centres d'entraînement labélisés, à domicile, sont automatiquement programmées le samedi à 17h15.</p>																																																																															

<p><u>ARTICLE 5 - SALLE</u></p>	<p>Classement : H2</p>
<p><u>ARTICLE 6 - OBLIGATIONS SPORTIVES</u> (Décembre 2018)</p>	<p>1 autre équipe senior féminine de niveau inférieur ; + 2 équipes de jeunes féminines de catégories différentes (U20 ou U18 ou U15 ou U13) ;</p> <p><b>OU</b></p> <p>1 autre équipe senior féminine de niveau inférieur ; + 1 équipe de jeunes féminines (U20 ou U18 ou U15 ou U13) + 1 École Française de MiniBasket labélisée dont le renouvellement de label couvre la saison en cours.</p> <p>Ces dispositions ne sont pas applicables aux équipes Espoirs LFB/LF2 évoluant dans ce championnat.</p>

